

La foi surnaturelle

La foi est une vertu surnaturelle rendant l'homme capable de donner son ferme assentiment à tout ce que Dieu a révélé.

1. Notion et objet de la foi

L'*acte de foi* est la réponse de l'homme à Dieu qui se révèle (cf. *Catéchisme*, 142). « Par la foi l'homme soumet complètement son intelligence et sa volonté à Dieu. De tout son être l'homme donne son assentiment à Dieu révélateur » (*Catéchisme*, 143). La Sainte Écriture appelle cet assentiment « obéissance de la foi » (cf. *Rm* 1, 5 ; 16, 26).

La *vertu de la foi* est une vertu surnaturelle qui, en illuminant son intelligence et en mouvant sa volonté, rend l'homme capable de donner un ferme assentiment à tout ce que Dieu a révélé, et cela non pas à cause de leur évidence intrinsèque mais par l'autorité de Dieu qui révèle. « La foi est d'abord une *adhésion personnelle* de l'homme à Dieu ; elle est en même temps, et inséparablement, *l'assentiment libre à toute la vérité que Dieu a révélée* » (*Catéchisme*, 150).

2. Caractéristiques de la foi

– « La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle infuse par Lui (cf. *Mt* 16,17). Pour adhérer à cette foi, l'homme a besoin de la grâce prévenante et aidante de Dieu » (*Catéchisme*, 153). La raison est insuffisante pour embrasser la vérité révélée ; il faut le don de la foi.

– La foi est un acte humain. Même si l'acte de foi est réalisé grâce à un don surnaturel, « croire est un acte authentiquement humain. Il n'est contraire ni à la liberté ni à l'intelligence de l'homme de faire confiance à Dieu et d'adhérer aux vérités par lui révélées » (*Catéchisme*, 154). Dans la foi, l'intelligence et la volonté coopèrent avec la grâce divine : « Croire est un acte de l'entendement qui adhère à la vérité divine sous l'empire de la volonté mue par Dieu moyennant la grâce »¹.

– *Foi et liberté*. « Pour être humaine, la réponse de la foi donnée par l'homme à Dieu doit être volontaire ; en conséquence, personne ne doit être contraint à embrasser la foi malgré soi. Par sa nature même, en effet, l'acte de foi a un caractère volontaire » (*Catéchisme*, 160)². « Le Christ a invité à la foi et à la conversion, il n'y a nullement contraint. Il a rendu témoignage à la vérité, mais il n'a pas voulu l'imposer par la force à ses contradicteurs » (ibidem).

– *Foi et raison*. « Bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de vrai désaccord entre elles. Puisque le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi a fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison, Dieu ne pourrait se nier lui-même ni le vrai contredire jamais le vrai »³. « C'est pourquoi la recherche méthodique, dans tous les domaines du savoir, si elle est menée d'une manière vraiment scientifique et si elle suit les normes de la morale, ne sera jamais réellement opposée à la foi : les réalités profanes et celles de la foi trouvent leur origine dans le même Dieu » (*Catéchisme*, 159).

Tenter de démontrer les vérités surnaturelles de la foi n'a pas de sens ; mais en revanche, on peut toujours prouver qu'est faux tout ce qui prétend s'opposer à ces vérités.

– *Ecclésialité de la foi*. Croire est un acte propre du fidèle en tant que tel, c'est-à-dire, en tant que membre de l'Église. Celui qui croit donne son assentiment à la vérité enseignée par

¹ Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiæ*, II-II, q. 2, a. 9.

² Cf. Concile Vatican II, déclaration *Dignitatis humanae*, 10 ; *Code de Droit Canonique*, 748 § 2.

³ Concile Vatican I : DS 3017

l'Église, gardienne du dépôt de la Révélation. « La foi de l'Église précède, engendre, porte et nourrit notre foi. L'Église est la mère de tous les croyants » (Catéchisme, 181). « Nul ne peut avoir Dieu pour Père qui n'a pas l'Église pour mère »⁴.

La foi est nécessaire au salut (cf. Mc 16, 16 ; Catéchisme, 161). « Sans la foi, il est impossible d'être agréable à Dieu » (He 11, 6). « ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Évangile du Christ et son Église et cependant cherchent Dieu d'un cœur sincère et qui, sous l'influence de la grâce, s'efforcent d'accomplir dans leurs actes sa volonté qu'ils connaissent par les injonctions de leur conscience, ceux-là aussi peuvent obtenir le salut éternel »⁵.

3. Les motifs de crédibilité.

« Le motif de croire n'est pas le fait que les vérités révélées apparaissent comme vraies et intelligibles à la lumière de notre raison naturelle. Nous croyons "à cause de l'autorité de Dieu même qui révèle et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper" » (Catéchisme, 156).

« Néanmoins, pour que l'hommage de notre foi fût conforme à la raison », Dieu a voulu nous donner « des motifs de crédibilité » qui montrent que l'assentiment de la foi n'est « nullement un mouvement aveugle de l'esprit »⁶.

Ces motifs de crédibilité sont notamment :

- la *résurrection glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ*, signe définitif de sa divinité et preuve absolument certaine de la vérité de ses paroles ;
- « les *miracles du Christ et des saints* (cf. Mc 16, 20 ; Ac 2, 4) » (Catéchisme, 156)⁷;
- l'accomplissement des *prophéties* (cf. Catéchisme, 156) sur le Christ ou faites par lui-même (par exemple, les prophéties de la Passion du Seigneur ; la prophétie de la destruction de Jérusalem, etc.). Leur accomplissement est une preuve de la véracité de la Sainte Écriture ;
- la sublimité de la doctrine chrétienne est aussi une preuve de son origine divine. En méditant attentivement les enseignements du Christ, on peut découvrir dans leur profonde vérité, leur beauté et leur cohérence, une sagesse qui excède la capacité humaine de comprendre et expliquer qui est Dieu, ce qu'est le monde, l'homme, son histoire et son sens transcendant ;
- « la propagation et la sainteté de l'Église, sa fécondité et sa stabilité sont des signes certains de la Révélation, adaptés à l'intelligence de tous » (Catéchisme, 156).

Les motifs de crédibilité non seulement aident qui n'a pas la foi à surmonter les préjugés faisant obstacle à sa réception, mais ils aident aussi les croyants en leur donnant confirmation qu'il est raisonnable de croire, les éloignant ainsi du fidéisme.

4. La connaissance par la foi

La foi est connaissance : elle nous donne à connaître des vérités naturelles et surnaturelles. L'apparente obscurité qu'éprouve le croyant n'est que le fruit de la limitation de l'intelligence, aveuglée par la lumière supérieure de la vérité divine. La foi est une anticipation de la vision de Dieu, face à face, au Ciel (cf. 1 Co 13, 12 ; 1 Jn 3, 2).

⁴ Saint Cyprien, *De catholicæ unitate Ecclesiæ* : PL 4, 503

⁵ Concile Vatican II, constitution *Lumen gentium*, 16.

⁶ Concile Vatican I : DS 3008-3010 ; Catéchisme, 156.

⁷ La valeur de la Sainte Écriture en tant que source historique fiable est établie par de solides preuves : par exemple celles qui se réfèrent à son ancienneté (plusieurs livres du Nouveau Testament ont été écrits peu d'années après la mort du Christ, ce qui témoigne de leur valeur), ou celles qui se réfèrent à l'analyse du contenu (qui montre la véracité des témoignages).

La foi est certitude : « La foi est *certaine*, plus certaine que toute connaissance humaine, parce qu'elle se fonde sur la Parole même de Dieu, qui ne peut pas mentir » (*Catéchisme*, 157). « La certitude que donne la lumière divine est plus grande que celle que donne la lumière de la raison naturelle »⁸.

L'intelligence aide à approfondir la foi. « Il est inhérent à la foi que le croyant désire mieux connaître Celui en qui il a mis sa foi, et mieux comprendre ce qu'Il a révélé ; une connaissance plus pénétrante appellera à son tour une foi plus grande, de plus en plus embrasée d'amour » (*Catéchisme*, 158).

La théologie est la science de la foi : elle s'efforce, avec l'aide de la raison, de connaître toujours mieux les vérités acquises par la foi, non pour les rendre plus lumineuses en elles-mêmes, ce qui est impossible, mais plus intelligibles pour le croyant. Cet effort, lorsqu'il est authentique, procède de l'amour envers Dieu. Il va de pair avec le désir de s'approcher davantage de Lui : les meilleurs théologiens ont été des saints, et il en sera toujours ainsi.

5. Cohérence entre la foi et la vie

Toute la vie du chrétien doit manifester sa foi. Aucun aspect ne peut manquer d'être illuminé par elle. « Le juste vit de la foi » (*Rm* 1, 17). La foi agit par la charité (cf. *Ga* 5, 6). Sans les œuvres, la foi est morte (cf. *Jc* 2, 20-26).

Lorsque cette unité de vie manque et que l'on compose avec une conduite opposée à la foi, celle-ci s'affaiblit nécessairement, et l'on court le risque de la perdre.

Persévérance dans la foi. La foi est un don gratuit de Dieu. Mais nous pouvons perdre ce don inestimable (cf. *1 Tm* 1, 18-19). « Pour vivre, croître et persévérer jusqu'à la fin dans la foi nous devons la nourrir » (*Catéchisme*, 162). Nous devons demander à Dieu qu'il nous l'augmente (cf. *Lc* 17, 5), et qu'il nous rende « forts dans la foi » (*1 P* 5, 9). Dans ce but, avec l'aide de Dieu, il nous faut faire beaucoup d'actes de foi.

Tous les fidèles catholiques ont l'obligation morale d'éviter ce qui peut mettre la foi en danger. Entre autres, ils doivent s'abstenir de lire des publications contraires à la foi ou à la morale, signalées expressément par le Magistère de l'Église ou par les jugements de leur propre conscience, sauf s'il existe un motif grave de le faire, en prenant dans ce cas les précautions nécessaires.

Diffuser la foi. « On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire... De même, que votre lumière brille devant les hommes » (*Mt* 5, 15-16). Nous avons reçu le don de la foi pour le propager, non pas pour le cacher (cf. *Catéchisme*, 166). On ne peut pas renoncer à sa foi dans l'activité professionnelle⁹. Il faut informer toute la vie sociale avec les enseignements et l'esprit du Christ.

Francisco Diaz

Bibliographie de base

Catéchisme de l'Église catholique, 142-197.

Lectures recommandées

S. Josémaria Escrivá, homélie *Vie de foi* dans *Amis de Dieu*, 190-204.

⁸ Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, II-II, q. 171, a. 5, ad 3.

⁹ Cf. saint Josémaria Escrivá, *Chemin*, 353.